

VITOGAZ FRANCE...

Attentive aux besoins de ses Clients, VITOGAZ FRANCE vous apporte des réponses précises et complètes en permanence.

Les avis, les questions et les suggestions collectés sont autant d'axes d'amélioration que nous prenons en compte pour vous apporter des solutions mieux adaptées à vos besoins.

Éthique des affaires, loyauté des pratiques, sécurité de nos opérations et protection de l'environnement, réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, les engagements VITOGAZ FRANCE.



@ L'ÉNERGIE GAZ PROPANE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Accédez en permanence à l'information sur votre Espace Client via www.vitogaz.com

C'est un espace **SÉCURISÉ, PRATIQUE et UTILE, accessible GRATUITEMENT** et où vous pouvez, selon les spécificités de votre contrat :

- Passer et suivre vos commandes de gaz ;
- Signaler votre déménagement ;
- Trouver les réponses à vos interrogations sur votre contrat ou tout autre sujet ;
- Consulter l'historique de votre compte ;
- Disposer de vos factures téléchargeables et imprimables ;
- Régler en toute sécurité par Carte Bancaire ;
- Connaître votre prix et les dernières variations, à la hausse ou à la baisse du barème et bénéficier en exclusivité des alertes info prix, niveau de jauge, ...

Nous vous rappelons que nos barèmes sont disponibles sur notre site www.vitogaz.com



Compléments d'information, questions, réclamations, nouvelle offre de fourniture gaz propane VITOGAZ ?

CONTACTEZ NOTRE CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE :

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et samedi de 9h à 13h de Novembre à Mars.



Par téléphone
0 977 401 101
(non surtaxé)



Par fax
0 825 360 370
(0,15€ TTC/min)



Espace Client via
www.vitogaz.com



Numéro Sécurité
0 977 401 101
(non surtaxé)



24h/24
7J/7



INFOS PRATIQUES

- Le Rapport RSE 2021
- Le Code éthique
- Le Guide d'application de la politique anticorruption

- Le Guide de sécurité propane
- La Fiche ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)
- Le Protocole de sécurité GPL

Consultables et téléchargeables sur notre site www.vitogaz.com



EN SAVOIR PLUS SUR VOTRE CONTRAT

CLIENTS PARTICULIERS, QUE SE PASSE-T-IL LORSQUE VOTRE CONTRAT ARRIVE À ÉCHÉANCE ?

Votre contrat est tacitement prolongé pour une période indéterminée et se poursuit aux mêmes clauses et conditions que celles du contrat initial.

Renégocier son contrat, c'est possible ?

Bien sûr ! A compter de sa reconduction tacite, c'est-à-dire au delà de la durée initiale stipulée dans vos Conditions Particulières, VITOGAZ FRANCE reste à votre disposition pour discuter d'une renégociation des Conditions Particulières de votre contrat.